

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE**

**Session régulière du 1<sup>er</sup> février 2016**

Session régulière du conseil municipal de Notre-Dame de Lorette, tenue le 1<sup>er</sup> février 2016, à l'heure et au lieu habituel sous la présidence du maire M Daniel Tremblay, sont aussi présents les conseillers:

Mmes Georgette Bouchard  
Édith Lalancette  
MM. Serge Dufour

Sont absents : Mme Louise de Launière  
M. André Côté

Est également présente, Mme Véronique Tremblay, directrice-générale.

Une personne assiste à cette rencontre.

**Résolution no 3526-02-16 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé et que le sujet «Affaires nouvelles» demeure ouvert jusqu'à la fin de la session:

ADOPTÉE

**Résolution no 3527-02-16 Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016**

Les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu copie du procès-verbal de la session régulière du 11 janvier 2016.

**EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette adopte le procès-verbal du 11 janvier 2016 tel que rédigé.

ADOPTÉE

**Résolution no 3528-02-16 Ratification des comptes**

- a) Liste des comptes déjà payés, janvier 2016 + salaire d.g. et paiement direct.

Chèque no 337 à 364 inclusivement : \$ 49 076.19

- b) Liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> février 2016 : \$ 7 483.08

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les listes des comptes soient et sont acceptées telles que rédigées.

ADOPTÉE

**Résolution no 3529-02-16   Offre de service professionnel ingénieur**

Nous avons reçu le ok du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire d'aller de l'avant avec le groupe Norda Stelo Inc. ( Roche) pour l'appel d'offres pour la construction d'un système municipal d'épuration des eaux usées.

M. Normand Villeneuve ingénieur chez Norda Stelo inc. nous a fait parvenir une lettre comme quoi ils nous assurent que leur personnel investira tout le sérieux et tout le professionnalisme requis pour mener à bien le mandat, à l'intérieur des limites budgétaires définies à ce jour et dans le cadre des obligations et des responsabilités de nos organisations respectives.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette aille de l'avant avec le groupe Norda Stelo inc. pour la construction d'un système d'épuration des eaux usées après avoir parler avec le MAMOT pour la suite des choses.

ADOPTÉE

**Résolution no 3530-02-16   Réseau Biblio, cotisation 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette paie la cotisation 2016 au réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean au montant de 3.523 par habitant au montant de six cent cinquante-et-un dollars et soixante-seize cents (651.76 \$) plus taxes au Réseau biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mme Édith Lalancette est nommée représentante municipale pour le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La directrice-générale est donc autorisée à émettre le dit chèque.

ADOPTÉE

**Ressource en loisirs**

Nous avons reçu une lettre du Regroupement Loisirs et Sports du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui dit que c'est avec regret qu'ils nous avisent que la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean les a informé que les engagements financier dans le cadre des ententes comme la nôtre ne seront pas honorés. La participation financière de nos partenaires actuels dans le cadre du programme d'animation en loisir rural se terminera donc au 30 juin 2016;

Mme Joane Doucet du Regroupement Loisirs et Sports déposera une demande de financement à la MRC de Maria-Chapdelaine afin de poursuivre le programme d'animation en loisir rural pour les quatre prochaines années.

Mme Amélie Paquet nous dit que nous pourrions peut-être avoir une petite subvention de MC Santé de Maria-Chapdelaine pour la prochaine année.

**Résolution no 3531-02-16   Facture de l'architecte**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette paie la facture de Gosselin & Fortin architectes. s.a. pour la remise au normes du chalet des Loisirs au montant de quatre-mille-quatre-cent-soixante-seize dollars et soixante cents (4 476.60 \$) plus taxes. La directrice-générale est donc autorisée à payer cette facture.

ADOPTÉE

**Résolution no 3532-02-16   Caisse populaire Desjardins**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette autorise la directrice-générale Mme Véronique Tremblay à avoir une carte de guichet pour les dépôts de la municipalité. M. Daniel Tremblay et Mme Véronique Tremblay sont autorisés à signer tous les papiers nécessaires à la caisse Desjardins.

ADOPTÉE

**Résolution no 3533-02-16   Soumission pour achat de calcium**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette se fasse faire des prix par Sel Warwick, par Somavrac et par les Entreprises Bourget inc. pour l'achat de 12 à 15 palettes de calcium en sac de 20 kg.

ADOPTÉE.

**Festival du Bûcheron**

Monsieur Daniel Tremblay nous dit que Mme Amélie Paquet veut le rencontrer dans les prochains jours pour parler du festival du Bûcheron.

**Comité de développement**

Aucun représentant

**Filet de patinoire**

Mme Georgette Bouchard demande s'il est possible d'installer le filet sur la patinoire car en fin de semaine passée il y en a qui ont joué au hockey et ils lançaient la rondelle près des fenêtres.

Nous allons demander à des bénévoles de l'installer.

**11<sup>e</sup> Chute**

Monsieur Daniel Tremblay nous demande si quelqu'un a entendu le dynamitage de la 11<sup>e</sup> Chute. Personne n'a entendu quoi que ce soit.

Il nous dit que Mme Aline Gagnon du Comité de suivi de la 11<sup>e</sup> Chute vient à la municipalité le 8 février prochain pour le rencontrer.

**Résolution no 3534-02-16   Levée de la rencontre**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la rencontre soit levée à 19 heures 30 minutes.

ADOPTÉE.

---

Daniel Tremblay, maire

---

Véronique Tremblay, sec-trés.